

FUNDAZIUN RETOROMANA PADER FLURIN MAISSEN (FRR)

Project: Vocabulari romontsch sursilvan-franzos

Directur dil project: Francestg Friberg, President FRR, Via Dadens, 7163 Danis, tel./fax 081/941 24 19

Redactor: Jean-Jacques Furer, Véra, 6535 Roveredo, tel./fax 091/ 827 36 93

Secretariat : Inge Venzin-Flury, Darvella, 7166 Trun, tel./fax 081/941 24 19

LE PREMIER DICTIONNAIRE ROMANCHE SURSILVAN – FRANÇAIS SORT DE PRESSE

Après vingt ans de travaux, le premier Dictionnaire romanche sursilvan – français sort de presse. Le premier dictionnaire romanche de cette taille qui ne soit pas dirigé vers l'allemand.

Un instrument pour ouvrir plus largement le romanche au monde, pour limiter l'hégémonie de l'allemand et lutter contre la germanisation de la société romanche.

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE ROMANCHE

Une langue menacée parce que gravement discriminée.

En 200 ans, le romanche a perdu plus des 4/5 de son poids relatif en Suisse.

En seulement 10 ans, de 1990 à 2000, le noyau central des locuteurs du romanche se serait réduit de 1/4.

2. ÉDITRICE ET AUTEUR

Éditrice: la Fundaziun Retoromana P. Flurin Maissen, une petite fondation privée indépendante pour la défense et la promotion du romanche.

Auteur: Jean-Jacques Furer, sociolinguiste romand multilingue.

3. DICTIONNAIRE ROMANCHE SURSILVAN – FRANÇAIS

Une réalisation longue et difficile, mais soutenue par des institutions et personnes nombreuses et diverses de toute la Suisse.

Un dictionnaire de 724 pages serrées, quelque 25.000 articles ou renvois, une phraséologie particulièrement ample, des informations sur le romanche, des tableaux de conjugaison et de prononciation du romanche sursilvan.

La présentation et conférence de presse a lieu le 21 mars à 10 heures du matin en la salle du Benefeci de Rumein (Val Lumnezia, GR), un haut lieu du mouvement romanche.

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE ROMANCHE

1.1 Situation du romanche en Suisse

D'après la Constitution fédérale, le romanche est une des quatre langues nationales de la Suisse. Depuis 1996, il est également une langue partiellement officielle de la Confédération. Mais dans les faits, en comparaison avec les droits garantis aux autres langues nationales et dont celles-ci jouissent aussi effectivement, le romanche est discriminé gravement et de façon contraire à ce qui fait la Suisse.

La Constitution du canton des Grisons de son côté reconnaît le romanche et l'italien sur le même pied que l'allemand, mais en réalité l'État grison fonctionne en allemand et les deux langues romanes sont gravement négligées et discriminées dans la pratique – le romanche du reste encore plus que l'italien malgré que l'aire italophone des Grisons soit cinq fois moins peuplée que l'aire romanche.

À l'école, le romanche n'est langue d'enseignement que dans une partie de son aire traditionnelle, et seulement pendant les premières années d'école. Où qu'ils habitent en territoire romanche, les élèves finissent l'école obligatoire uniquement ou essentiellement en allemand.

Si l'on peut considérer que la dotation en programmes radiophoniques romanches est aujourd'hui à peu près acceptable, la télévision romanche a pu produire en l'an 2000 en tout et pour tout 63 heures d'émission (y compris de nombreuses parties en allemand ou alémanique qui ne sont jamais traduites!), un total à mettre en relation, par exemple, avec les 11.882 heures produites la même année par la télévision alémanique DRS.

Les effets de toutes les discriminations subies se conjuguent et s'accumulent depuis la constitution du canton et de la Confédération modernes. Ils ont contraint les Romanches à accepter de devenir bilingues et, en fait, à se soumettre de plus en plus à l'allemand jusqu'à perdre ou abandonner parfois leur propre langue.

La situation économique a encore aggravé ces effets. Jusqu'il y a peu, elle a en effet toujours contraint une grande partie des Romanches de chaque génération à émigrer vers les autres aires linguistiques. Et aujourd'hui que presque toutes les vallées romanches connaissent un développement touristique effréné qui exige une main-d'oeuvre nombreuse, elle provoque au contraire une intense immigration de personnes essentiellement germanophones ou liées à l'allemand, qui en certains endroits représente trois quarts ou plus de la population et submerge une population romanche déjà bilinguisée.

1.2 Diffusion du romanche

À l'exception des vallées de langue italienne, tout le canton actuel des Grisons parlait autrefois romanche et, à l'ouest, au nord et à l'est, l'aire romanche dépassait de loin les frontières cantonales. Mais le romanche n'a presque jamais cessé de perdre du terrain face à l'allemand. Ce n'est qu'entre le XVI^e siècle et 1800 environ que la frontière linguistique entre le romanche et l'allemand est restée pour l'essentiel stable et très marquée, raison pour laquelle on peut la considérer comme «traditionnelle».

Il y a 200 ans, quand la répartition linguistique à l'intérieur des Grisons était encore claire, on estimait que les Romanches étaient quelque 37.000, ce qui représentait un peu plus de la moitié de la population d'alors du canton, et plus de 2% de celle de la Suisse. Ce chiffre donnait également plus ou moins la diffusion totale de la langue romanche, parce que parler romanche signifiait généralement à l'époque avoir le romanche comme langue maternelle et meilleure

langue, et assez souvent comme unique langue.

Aujourd'hui, contrairement à ce que l'on croit souvent, on ne connaît pas le nombre des Romanches, ni celui des personnes sachant, parlant ou comprenant le romanche en Suisse. En d'autres termes, on ne connaît pas la diffusion réelle, totale du romanche. La même chose vaut du reste pour le nombre des «Romands» et la diffusion du français ou de toute autre langue. Tout simplement parce que les recensements ne posent pas la question d'aider le non-Romanche à comprendre la langue qu'il rencontre «Parlez-vous romanche?», et encore moins «Êtes-vous Romanche?».

L'aire romanche traditionnelle définie ci-dessus comptait en 1990 66.780 habitants, représentant 1% de la population de la Suisse et 38% de celle des Grisons. Mais, en raison des migrations mentionnées et à cause de la discrimination de la langue, une partie croissante de la population de l'aire romanche ne parle pas romanche et ne l'apprend pas – ni ne l'apprendra si la situation actuelle n'est pas corrigée. Au contraire, ce sont les locuteurs du romanche qui diminuent en nombre absolu dans leur propre région linguistique.

Mais il faut compter d'un autre côté les Romanches émigrés dans le reste de la Suisse et ceux de leurs descendants qui ont conservé l'usage du romanche. Et il y a finalement bien des gens qui, pour une raison ou une autre, sans être d'origine romanche ni vivre en territoire romanche, ont appris le romanche. La Fundaziun Retoromana, qui organise depuis plus de 30 ans des cours d'été de romanche sursilvan auxquels participent chaque année des dizaines d'amateurs du reste du pays, est bien placée pour le savoir.

Ce que l'on connaît est, très exactement, le nombre des personnes qui, dans les conditions fixées, ont indiqué telle ou telle langue en réponse aux questions posées lors des recensements. Ainsi, priés d'indiquer la langue – une seule, même pour les parfaits bilingues! – «dans laquelle vous pensez et que vous savez le mieux», 39.632 habitants ont déclaré le romanche en 1990, soit 0,6% de la population totale. Ce total ne représente nullement la population «romanche», mais peut être considéré comme le *noyau central* de la population parlant romanche.

Lors du recensement de 1990 toutefois, on a également demandé, pour la première fois, «Quelle(s) langue(s) parlez-vous habituellement a) à l'école, au travail, b) à la maison, avec les proches (plusieurs réponses possibles)», et ici le romanche a été mentionné, seul ou avec une ou plusieurs autres langues, par 62.353 personnes. Au total, 66.356 habitants du pays, soit 0,97% de la population totale, ont indiqué le romanche en réponse à l'une au moins des questions posées. Mais en raison des limitations contenues dans ces questions, ce chiffre ne rend pas non plus compte de la diffusion totale du romanche en Suisse.

Pour se faire au moins une idée de cette diffusion, on peut se baser sur trois sondages réalisés dans les années 90, lors desquels on a posé entre autres la question générale «Parlez-vous régulièrement romanche?». Les résultats obtenus concordent entre eux, mais ils sont limités aux régions romanches et germanophones des Grisons. Toutefois, en extrapolant sur leurs résultats, on peut admettre sans grand risque de se tromper que la Suisse compte au moins 100.000 habitants de langue romanche ou parlant couramment romanche.

Ou plutôt les comptait dans les années 90. Parce que selon les tout premiers résultats, encore approximatifs, du recensement de décembre 2000, rendus publics il y a quelques semaines, le nombre de personnes indiquant le romanche comme langue «dans laquelle vous pensez et que vous savez le mieux» serait tombé au-dessous de 0,4% des 7,2 millions d'habitants de la Suisse, c'est-à-dire au-dessous de la barre des 30.000.

En d'autres termes:

- en l'espace de 200 ans, le romanche comme langue la mieux maîtrisée aurait perdu plus des 4/5 de son poids relatif en Suisse, tandis que le petit 1/5 restant ne comprend pratiquement plus aucune personne que l'on puisse considérer comme monolingue;
- en seulement 10 ans, de 1990 à 2000, le noyau central de la population parlant romanche se serait réduit de 1/4.

Même si, comme on peut encore l'espérer, les résultats complémentaires devaient montrer que, au moins, la diffusion du romanche comme langue parlée en famille ne s'est pas réduite, il s'agirait là de l'illustration la plus tragique jamais enregistrée des conséquences de la discrimination du romanche et de la pression de l'allemand que les Romanches subissent à l'école et dans toute leur existence.

1.3 Romanche et idiomes romanches

Des circonstances adverses ont empêché que le romanche ne développe un standard commun à toute l'aire romanche. Elles ont au contraire conduit au développement de diverses langues écrites régionales. Aujourd'hui, on a cinq standards romanches appelés idiomes, dont chacun est – dans la mesure où le romanche est effectivement utilisé et n'est pas marginalisé en faveur de l'allemand – la langue en usage dans sa propre région à l'école, dans l'administration, la vie quotidienne, la littérature, le chant, etc.

Les idiomes romanches d'aujourd'hui sont, d'ouest en est, le sursilvan, le sutsilvan, le surmiran, le puter et le vallader – ces deux derniers formant ensemble le ladin. Parmi eux, le sursilvan est l'idiome d'environ la moitié des locuteurs du romanche.

Il y a évidemment des différences syntactiques, orthographiques, phonétiques et lexicales entre ces idiomes. Tous, même les plus distants l'un de l'autre, sont toutefois intercompréhensibles – pour autant bien sûr qu'il n'y ait pas de volonté arrêtée de ne pas comprendre l'autre.

En 1982, après diverses autres tentatives sans succès, on a créé une nouvelle forme de romanche, compromis légèrement simplifié et systématisé entre les idiomes traditionnels, appelé «rumantsch grischun» ou «rg». Le but du «rg» n'est pas d'unifier la langue romanche en remplaçant les idiomes écrits traditionnels (les dialectes régionaux et locaux, uniquement parlés, sont une autre réalité), mais de donner la possibilité d'employer le romanche là où, en raison de l'existence de divers idiomes, on utiliserait (et utilisait) l'allemand pour s'adresser aux Romanches.

Le «rg» est effectivement devenu la forme utilisée par la Confédération lorsqu'elle se sert du romanche. Depuis peu, il est également la forme principale utilisée par le canton des Grisons.

Au niveau régional et local par contre, on se sert des idiomes traditionnels. A quelques exceptions près, ceux-ci sont les formes en usage à l'école, pour créer de la littérature, pour parler, pour chanter, en un mot pour vivre.

2. ÉDITRICE ET AUTEUR

2.1 Fundaziun Retoromana Pader Flurin Maissen

Dans les années 60 et 70, le Père Flurin Maissen avait créé, avec entre autres ses frères linguistes Alfons et Augustin, divers organes ayant chacun leur objectif propre: Ediziun della

Revista Retoromana, Fondo Culturale, et surtout Institut de Cuors Retoromontschs (1969). En 1982, il fut l'un des fondateurs de la Fundaziun Retoromana Pader Placi a Spescha (FRR), créée pour reprendre ces diverses activités. Le Père Maissen prit comme modèle et source d'inspiration cet autre bénédictin qui, il y a 200 ans, fut un véritable précurseur dans des domaines aussi divers que la linguistique, l'alpinisme ou la cartographie.

Le Père Maissen lui-même était un «touche à tout» extraordinaire, qui s'occupait tour à tour ou successivement, mais toujours avec de très réelles compétences, de langue, musique, physique, cristallographie, météorologie, écologie, mécanique, etc. Auteur d'ouvrages scientifiques comme d'œuvres littéraires, il détenait également divers brevets d'inventions. Sous son administration, le Benefeci de Rumein – maison et terres agricoles mises au XVIIIe siècle à la disposition du monastère de Mustér (all. Disentis) par des propriétaires locaux à la condition que des pères assurent la messe dans le hameau – devint un des moteurs du mouvement romanche (programme de Rumein), et en même temps un centre d'expériences écologiques connu internationalement (biogaz, agriculture biologique, énergie solaire, moteur stirling).

Après la mort du Père Maissen en 1999, la FRR décida de prendre son nom pour le rappeler et comme source d'inspiration.

La FRR est une fondation de droit privé, neutre et indépendante, qui se consacre à la défense et à la promotion du romanche. Elle entretient des contacts avec d'autres communautés discriminées, réalise ou soutient des recherches sociolinguistiques et des activités culturelles, publie des études ou articles en la matière ainsi que du matériel linguistique, organise des campagnes et des conférences, diffuse des informations.

Depuis des années, la FRR a toutefois concentré ses forces, limitées, sur deux points focaux. L'activité la plus visible et la plus connue est l'organisation annuelle des Cours d'été intensifs de romanche sursilvan. Créés à Rumein en 1969, ils ont été transférés il y a 20 ans à Laax, en la Casa Caltgera, qui dispose de l'infrastructure nécessaire pour une manifestation qui s'est considérablement développée. Les cours ont toujours lieu en juillet et sont fréquentés chaque année par 60-70 participants provenant des Grisons, du reste de la Suisse et de l'étranger.

Le second objet est celui qui se conclut à présent avec la publication du premier **Dictionnaire romanche sursilvan – français**, du premier grand dictionnaire romanche à ne pas être dirigé vers l'allemand.

2.2 Jean-Jacques Furer

Jean-Jacques Furer, qui se définit comme Bernois romand, est né en 1948 en Ajoie. Très tôt, il se passionna tout ensemble pour l'histoire, la poésie et les langues, ce qui l'amena à étudier avec une attention particulière la situation des langues menacées. Il s'aperçut rapidement que les langues menacées sont en fait toujours des langues discriminées, à des degrés et selon des modes divers. Cette prise de conscience le conduisit à faire de nombreux voyages et séjours dans divers pays d'Europe. Ainsi, entre autres, il alla étudier le gaélique en Irlande, passa un an en Pologne où l'intéressait la situation de la langue cachoube, un an aussi à l'Académie féroënnne de Tórshavn pour étudier la langue et la situation sociolinguistique des Féroés.

Dans les années 70 déjà, J.-J. Furer avait pris conscience du fait que, dans sa Suisse considérée comme un modèle de coexistence et de respect entre communautés linguistiques, il y a en fait une langue gravement menacée parce que fortement discriminée. Après avoir étudié trois des idiomes romanches, il vint également dans les Grisons pour en étudier plus en détail la situation sociolinguistique, et rencontra le Père Maissen qui sut le retenir pour le mouvement

romanche. En 1981, J.-J. Furer publia sa première étude sur le romanche, sous le titre genre sonnette d'alarme «La mort du romanche (serait) le commencement de la fin pour la Suisse». La présentation à Berne de cette étude eut un retentissement extraordinaire puisque l'appel fut cité jusqu'en Malaisie ou aux États-Unis d'Amérique. La bibliographie de J.-J. Furer compte à présent de nombreuses autres études sur le romanche (en particulier «Le romanche en péril? Evolution et perspective», Office fédéral de statistique, Berne, 1996) et d'autres langues discriminées, ainsi que des traductions et articles littéraires.

Aujourd'hui marié, J.-J. Furer conduit au quotidien, avec son épouse polonaise et ses deux fils de 12 et 14 ans, un projet personnel ou modèle de famille plurilingue dans lequel coexistent et se complètent, principalement, le polonais, le français, l'italien, le romanche et l'allemand. Grâce à l'enseignement reçu quotidiennement de leurs parents, les deux fils possèdent quatre langues «premières» – polonais, français, italien et romanche, dont ils maîtrisent les trois premières de façon réellement équivalente tant à l'oral comme à l'écrit – et se défendent de mieux en mieux en allemand et en portugais, sans parler du dialecte italien de leur domicile.

3. DICTIONNAIRE ROMANCHE SURSILVAN – FRANÇAIS

3.1 Histoire

Au début des années 80, le Père Maissen et J.-J. Furer conçurent l'idée de dictionnaires bilingues destinés à libérer le romanche de l'emprise exclusive de l'allemand. Le premier élément devait être un dictionnaire romanche sursilvan – français, tant en raison de l'importance du français au niveau national et international, que parce que le rédacteur était tout trouvé. Installé dans le grenier du Benefeci de Rumein et avec l'aide du Père Maissen, J.-J. Furer entreprit les travaux préparatoires, qui en partie devaient pouvoir servir le cas échéant pour d'autres dictionnaires bilingues.

Les deux hommes prirent très vite conscience du fait que, pour réaliser une oeuvre des dimensions et de la qualité prévues, il faudrait des années de travail, selon deux modes possibles: emploi à plein temps pour le rédacteur, ce qui impliquait de trouver les fonds nécessaires; ou lents progrès pendant le temps libre laissé par un autre emploi rémunéré, avec une publication si tout allait bien au bout de plusieurs décennies. En fin de compte, le dictionnaire s'est réalisé selon un mode intermédiaire, ce qui explique que le projet a tout de même duré presque deux décennies, et est resté pratiquement bloqué pendant plusieurs années.

3.2 Soutien

Après tant d'efforts et de difficultés, éditrice et auteur sont fiers de présenter le Dictionnaire romanche sursilvan – français et remercient tous ceux, institutions et simples particuliers, qui ont soutenu le projet au long des années. La liste détaillée en est donnée dans le dictionnaire.

Des contributions financières sont arrivées d'un peu toute la Suisse, comme le démontre la liste des principaux donateurs institutionnels: Fondation Penelope Julliard – Société de la Loterie suisse romande – Sandoz Fondation de Famille – Club Rotary de Genève – Pro Helvetia – Fondation Charles Veillon – Ville de Lausanne – Pourcent culturel Migros – Ville de Neuchâtel – Cantun Grischun – Canton du Valais – Biblioteca romontscha della Claustra de Mustér – Ville de Genève – Vischnaunca da Laax – Gemeinde Baar – Ville de Fribourg – Romania – Pro Raetia – Vischnaunca da Trun – Vischnaunca da Tujetsch – Vischnaunca da Degen

– Stadt Winterthur – Stadt Zug.

Parmi les personnes qui ont apporté une aide précieuse à la rédaction elle-même, on citera en particulier: Giusep Cathomas, Marcel et Suzanne Furer, Florentin Lutz, P. Flurin Maissen, Augustin Manetsch, Franz Monn, Bernard Renard, Franz Roos, Adélaïde Stork, Claudio Vincenz, Isidor Winzap.

3.3 Dimensions

Le Dictionnaire compte 724 pages serrées et comprend plus de 20.000 articles principaux avec une phraséologie particulièrement fournie, auxquels s’ajoutent plusieurs milliers d’articles secondaires ou de renvois. Le Dictionnaire donne en outre des informations générales sur le romanche et contient un tableau détaillé de la prononciation du romanche sursilvan ainsi que des tableaux de conjugaison romanche sursilvane (verbes auxiliaires, modèles de conjugaison des groupes réguliers, principaux verbes irréguliers).

3.4 Choix de l’idiome romanche

Le choix de l’idiome sursilvan pour représenter le romanche n’est en aucune façon dirigé contre l’une quelconque des autres formes du romanche. Au contraire, on a cherché au début à inclure d’une façon ou d’une autre d’autres idiomes, mais pour constater hélas qu’un tel projet n’aurait pas été réalisable – du moins pas pour la FRR. Le choix fondamental n’a quant à lui jamais fait aucun doute et s’imposait de lui-même: le sursilvan est la langue de la région où travaille la FRR, et l’idiome que les circonstances ont donné au rédacteur comme langue romanche de travail.

La création du «rg» et son développement relatif n’ont jamais remis en question ce choix fondamental. En effet, le «rg» a un rôle spécifique et limité à jouer, et par conséquent un emploi lui aussi spécifique et limité. Un dictionnaire romanche «rg» – français aurait par là eu un but et un public potentiel profondément différents de ceux pour lesquels on travaillait au Dictionnaire romanche sursilvan – français.

Les Romanches en effet n’ont besoin de comprendre le «rg», si bien que seuls les praticiens effectifs, peu nombreux, du «rg» pourraient faire usage sans difficulté d’un dictionnaire basé sur cette forme. Pour l’usager francophone, un tel dictionnaire n’aurait d’utilité directe que pour la lecture de ce qui existe en «rg»: textes de lois, formulaires, réclame, brochures et rapports divers, quelques ouvrages généraux disponibles aussi le plus souvent (et peut-être avec plus de détails) en français, et quelques rares oeuvres littéraires de ces dernières années; il n’aiderait que peu pour communiquer avec les Romanches et ne permettrait au mieux qu’un aspect malaisé à la littérature romanche sursilvane.

3.5 Quelques particularités

Outre les verbes irréguliers – dont une bonne partie des verbes les plus employés –, le romanche sursilvan a de nombreux verbes présentant deux racines différentes suivant la position de l’accent tonique (destadar-dedesta: réveiller-réveille). Il connaît également des substantifs et adjectifs à deux racines suivant le nombre (iev/ovs: oeuf; tschierv/tscharvs: cerf) ou le genre (tgietschen/cotschna: rouge). Afin de faciliter aux débutants l’accès de la langue, toutes les formes – ou les racines des formes – irrégulières ou alternatives des verbes, substantifs et ad-

jectifs inclus comme mots clef dans le dictionnaire font l'objet d'un renvoi à la forme de base.

En raison de la situation du romanche, les Romanches ne peuvent souvent tout simplement pas connaître leur propre langue aussi bien que par exemple un Romand le français, et sont également soumis tant à l'oral qu'à l'écrit à une pesante influence de l'allemand omniprésent. Afin d'aider le non-Romanche à comprendre la langue courante telle qu'il la rencontrera, le dictionnaire présente également de nombreux exemples de formulations incorrectes ou approximatives, avec leur traduction. Dans la mesure qui s'est révélée possible, le dictionnaire contient également dans ces cas, à l'adresse des Romanches, des recommandations pour une formulation correcte, basées sur les ouvrages de référence de la langue.

Afin d'aider les usagers de l'une ou l'autre des langues, le dictionnaire contient de nombreuses indications spéciales concernant l'usage, la prononciation, etc., de mots français ou romanches.

À l'adresse de l'utilisateur francophone, le dictionnaire donne des explications particulières dans le cas d'expressions ou mots romanches concernant des objets spécifiques de la culture romanche sursilvane, de l'histoire grisonne, etc.

En ce qui concerne le français, le dictionnaire présente naturellement la langue standard ou internationale. Mais en tant qu'ouvrage suisse ayant entre autres pour but d'aider au rapprochement entre Romanches et Romands et voulant contribuer à revaloriser le français romand là où il présente des caractéristiques propres, le dictionnaire fait également une large place au vocabulaire et à l'usage spécifiques du français de Suisse romanche, en indiquant cependant clairement les romandismes comme tels.

3.5 Buts

Un dictionnaire ne peut rien contre la discrimination en tant que telle d'une langue. Le but fondamental d'un dictionnaire bilingue est quant à lui de faciliter la communication entre deux communautés linguistiques.

Mais dans le cas d'une langue discriminée, un dictionnaire bilingue, s'il fait le pont entre la langue discriminée et une langue autre que celle tirant profit de la discrimination, a également un autre but, tout aussi fondamental, qui est d'aider à combattre certains effets de cette discrimination. Le Dictionnaire romanche sursilvan – français veut effectivement aider à contrebalancer le poids de l'allemand sur le romanche et notamment:

- contribuer à désenclaver le romanche en ouvrant une porte supplémentaire entre lui et le monde;
- faciliter aux Romanches l'accès au français, autre langue nationale suisse, grande langue internationale, et langue soeur du romanche;
- faciliter aux non-Romanches – et pour ceux qui ne savent pas d'abord l'allemand, rendre possible – l'accès au romanche, en particulier mais pas uniquement au romanche sursilvan;
- contribuer au rapprochement, entre autres, entre Romanches et Romands;
- offrir un premier instrument pour rapprocher le romanche des langues latines soeurs, qui toutes ensemble constituent un monde parent qui s'étend sur tous les continents et comprend au sens le plus large quelque chose comme un milliard des habitants de notre planète.